

300 millions d'euros mobilisés pour soutenir les entreprises sociales inclusives

07 Septembre 2020



© Fotolia

Le gouvernement soutient les SIAE et les EA pour faire face à l'impact de la crise sanitaire et poursuivre le développement de l'insertion par l'activité économique grâce à la mobilisation de 300 millions d'euros.

Dans un communiqué de presse publié le 17/08/20, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ; Brigitte Klinkert, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion ; et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, annoncent que le "Gouvernement déploie un dispositif de **soutien exceptionnel** en faveur des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des Entreprises adaptées (EA), pour faire face à l'impact de la crise liée à la situation sanitaire et poursuivre le développement de l'insertion par l'activité économique".

Ainsi, le Gouvernement va déployer un dispositif d'aides de 300 millions d'euros pour répondre à l' **impact de la crise et préserver les objectifs de développement de l'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées**. Ces aides sont complémentaires des mesures déjà existantes. Il s'agit donc, non seulement d'atténuer à court-terme l'impact de la crise mais aussi de préserver les objectifs de croissance du secteur, conformément à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion précise : "cette aide [de 300 millions d'euros] va permettre aux **5 000 structures** réparties sur tout le territoire, non seulement de mieux résister à la crise, mais aussi de se développer et de préparer l'avenir. Cet investissement permettra notamment d'accompagner la transformation et la consolidation de ce secteur, dont les structures ont parfois besoin de renforcer leur gestion et de mutualiser leurs forces pour mieux résister aux aléas".

Les objectifs affichés par le Gouvernement sont donc doubles : soutenir économiquement et accompagner la transformation des structures concernées, qui rassemblent aujourd'hui plus de **200 000 salariés**.

Le dispositif permettra :

- de consolider les entreprises sociales inclusives, par un soutien économique rapide en couvrant une part des pertes d'exploitation générées par la crise et des surcoûts liés au maintien d'activité durant la période du confinement. Les structures concernées pourront formuler les demandes d'aide jusqu'au **30 septembre** ;
- d'accompagner la transformation du secteur, en aidant les structures à se repositionner dans un contexte économique bouleversé. Ces aides seront basées sur les projets présentés. L'**appel à projets débutera en septembre**.

Emmanuelle Vignerot

Tags : [entreprise](#) [1] | [inclusion](#) [2] | [ministère du travail](#) [3] | [SIAE](#) [4] | [entreprise adaptée](#) [5]